

Revue africaine



NOTE SUR DES INSCRIPTIONS DE CONSTANTINE

Plusieurs inscriptions latines ont été récemment découvertes à Constantine, par suite des démolitions que nécessite le tracé de la rue impériale. Je dois à l'obligeance de M. Cordonnier, membre de la Société archéologique de la province de l'Est, un estampage bien réussi des quatre plus importantes, lesquelles proviennent d'un terrain contigu au tétrapyle. La copie exacte d'une cinquième inscription m'a été remise par notre savant confrère, M. Ginsburg, en même temps que l'empreinte de deux épitaphes presque frustes.

Si, dans les ruines de Lambèse et de Verecunda, la plupart des pierres épigraphiques se font remarquer par leur état de conservation, il n'en est pas de même sur le rocher de l'ancienne Cirta, où les Numides essayèrent tant de fois d'écraser la domination romaine. On y rencontre peu de matériaux antiques qui aient été épargnés par le fer et par la flamme. Fragments d'architecture, statues, dédicaces, tombeaux, presque tout est mutilé, ruiné par l'incendie, comme si la haine des indigènes, s'acharnant contre la matière inerte, eût voulu détruire jusqu'au dernier vestige d'une civilisation, qui, malgré les mesures politiques de Septime Sévère et de Caracalla, les avait maintenus dans un état d'infériorité peu différent de l'esclavage. D'ailleurs, n'est-il pas démontré par des témoignages épigraphiques, trouvés

à Constantine même, que la sécurité ne commença à s'établir dans le pays, que vers le milieu du IV^e siècle, sous les auspices de Constantin le Grand « *Perpetuae securitatis ac libertatis auctori* » (*Inscrip. rom. de l'Algérie*, n° 1845).

C'est à cette époque, si favorable à l'Église d'Afrique, que se rattache la première des inscriptions recueillies par M. Cordonnier. En voici le texte et la lecture :

N° 1.

RESTITVTORILIBE
ET CONSERVATORIT
DN FLAVIO VAL CONS
VICTORIOSISSIMOETN
AVG·IVLIVS IUVENAL
RAT·NVMIDIAE·ET·MA
NIARVM·DNMQEI

Restitutori libertatis et conservatori totius orbis, domino nostro Flavio Valerio Constantino, pio, felici, victoriosissimo et nobilissimo, semper Augusto, Julius Juvenalis, vir perfectissimus, Rationalis Numidiae et Mauretaniae, patronus Coloniarum, devotus numini majestatique ejus.

« A celui qui a rétabli la liberté et sauvé tout l'univers, à notre seigneur, Flavius Valerius Constantin, pieux, heureux, très-victorieux et très-noble, toujours Auguste.

« Julius Juvenalis, homme perfectissime, Rational de la Numidie et de la Mauritanie, patron des Colonies, dévoué à sa divinité et à Sa Majesté. »

Toute la partie droite de l'inscription a disparu par suite d'une cassure qui s'est produite du haut en bas. Je crois cependant avoir réussi à compléter les lignes. Ainsi, le T, qui termine la 2^e ligne, ne peut convenir qu'à l'expression *totius orbis*, comme l'indique la formule déjà connue: *restitutori orbis*, qui figure sur une borne milliaire de Thamugade, datant du règne de Lucius Domitius Aurelianus (*Insc. rom. de l'Algérie*, n° 4378).

A la 4^e ligne, sans me préoccuper du signe (1) placé dans l'in-

(1) Ce signe ressemble à la barre transversale d'un T.

terligne, je vois dans les deux jambages encore marqués sur le bord de la pierre, le commencement d'un N. Quant aux deux dernières lignes, il ne m'est pas venu un seul instant à l'idée de combiner les groupes de lettres restant à chaque extrémité de manière à en former le mot *Mauretaniarum*, en raison de l'usage adopté sous le même règne d'écrire : *rationalis Numidiae et Mauretaniae*. D'un autre côté, on sait que beaucoup de hauts fonctionnaires tenaient à honneur de devenir patrons des colonies Cirtéennes.

Le Code Théodosien nous a conservé, en ce qui concerne les *Rationales* ou sur-intendants des finances de l'Afrique, une liste de noms et de dates, où l'on voit : 1° qu'en l'année 322, les *Rationales* exerçaient leur surveillance sur toute l'Afrique, « per universam Africam » ; 2° qu'en 346, il y eut un *Rationalis* de la Numidie, nommé Juvenalis, mais, sans indication de prénom. Malgré cette dernière particularité, bien faite pour exciter le doute, j'incline à considérer le Juvenalis du Code Théodosien comme l'auteur de la dédicace à l'empereur Constantin. Il aurait été maintenu dans ses fonctions par Constance, lequel succéda à son père, en 337, dans le gouvernement de l'Italie et de l'Afrique.

Mes recherches antérieures avaient fait connaître un *Rationalis* de la Numidie et de la Mauritanie, désigné par les noms de Vettius Florentinus sur deux monuments consacrés en l'honneur de Constantin (*Annuaire de la Soc. archéol. de Constantine* pour 1860-1861, p. 141).

Sous un autre point de vue, la pierre dont nous avons essayé de compléter la lecture, rappelle le temps où, délivrés de la persécution ordonnée par Dioclétien, les chrétiens de Cirta obtinrent l'autorisation de relever leurs églises et de pratiquer leur culte librement, ainsi qu'il appert d'une inscription dédiée à Constantin et relevée par M. Léon Renier : « Qui libertatem tenebris servitutis oppressam suâ felici victoriâ novâ luce inluminavit et revocavit » (Inscr. rom. de l'Algérie, n° 1847).

Les trois inscriptions qui suivent sont sorties également du morceau de terrain situé au pied du Tétrapyle de Cirta. Si elles ne présentent pas le même intérêt que la précédente, en ce sens

que les noms propres y font défaut, l'histoire locale y recueillera encore la mention des grandes cérémonies, telles que jeux scéniques et distributions de vivres, accomplies en l'honneur de l'élection de certains magistrats. Le type régulier de l'écriture m'autorise à les attribuer au deuxième siècle. En voici le texte :

N ^o 2.	N ^o 3.	N ^o 4.
CPIVSFAI	NVS.EQ.PVB	VIRATVS
MAGPONTIF	IR.PRAEF	NATVS AED PON
IC.ET.CHVL.QQ	ATVAS	ID COLONIAR.RV
VAS OB HONO	IQ.POLLICI	VIRORVMDVAS O
ORVM SCENICO	VMMISSILI	EST ADDITO DIE LVD
TIDEMQVE DE	VIT	S.SVA PECVNIA DED.

Sur une pierre carrée provenant des déblais du Coudiat-Aty, on lit en beaux caractères de 9 centimètres :

M.DVPIDIVS
QVINQ. (1)

CHERBONNEAU.



(1) Voir, à la *Chronique*, les détails supplémentaires donnés par M. le capitaine Bugnot sur les fouilles d'où proviennent les inscriptions ci-dessus et sur deux autres épigraphes qui ne sont pas rapportées ici. — *N. de la R.*